



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pharmacie

Question écrite n° 49653

Texte de la question

M. René Rouquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation sur la perspective de la suppression de plusieurs centaines d'emplois à Sanofi Vitry-sur-Seine d'ici à 2012. Malgré les précédents échanges menés avec la direction durant tous ces derniers mois, qui s'est efforcée de rassurer l'ensemble des interlocuteurs concernés par ce site en profonde mutation, la restructuration du centre de production de Vitry continue de susciter de légitimes inquiétudes, de nombreux salariés restant à l'heure actuelle sans solution de reclassement. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les solutions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre dans les meilleurs délais pour trouver, aux côtés de la direction, des solutions viables pour l'ensemble des personnels concernés par la restructuration de ce centre de production.

Texte de la réponse

En février 2008, le laboratoire Sanofi Aventis a annoncé la restructuration du site de production de Vitry-sur-Seine pour le transformer en site de fabrication des futurs médicaments du groupe issus des biotechnologies. La fabrication des principes actifs d'antibiotiques et d'antalgiques effectuées à Vitry-sur-Seine seront transférées sur d'autres sites français. La reconfiguration du site, qui durera quatre ans (2008 à 2011), entraînera la suppression de 320 postes : 180 personnes feront l'objet d'un congé de fin de carrière d'ici à 2011 et 140 personnes feront l'objet d'un reclassement au sein du groupe. Parmi ces 140 personnes, 80 sont déjà reclassées sur d'autres sites du groupe (Maisons-Alfort, Aramont, Sisteron ou Vertolaye) ; les 60 autres personnes seront reclassés d'ici à 2011. Il s'agit d'une opération majeure pour le groupe qui va investir 200 MEUR sur le site, au lieu des 100 MEUR annoncés initialement. Sanofi Aventis va construire les nouvelles capacités de production du groupe, dont l'anticancéreux Aflibercept, ainsi qu'un centre de contrôle qualité. Les services du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi demeurent en contact avec l'entreprise et suivent avec attention l'évolution de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49653

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4782

Réponse publiée le : 15 septembre 2009, page 8777